

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

**28 AVRIL 2014**

PROCÈS-VERBAL d'une séance d'ajournement du Conseil de la municipalité de Grosses-Roches tenue le 28 avril 2014 à 19 h 30 à la salle du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches, à laquelle étaient présents (tes) les conseillers (ères), mesdames Lucille Marin, Pâquerette Coulombe et Nathalie Ayotte et messieurs Dominique Ouellet, Jean-Guy Ouellet et Jean-Yves St-Louis tous formant quorum sous la présidence de monsieur André Morin, maire.

Est également présente madame Linda Imbeault, directrice générale, secrétaire-trésorière.

Zéro (0) personne assiste aux délibérations du Conseil.

**2014-04-80 ÉTATS FINANCIERS 2013 DE LA MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES**

Considérant que les états financiers 2013 ont été présentés et expliqués aux membres du Conseil par madame Linda Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches accepte le dépôt des états financiers pour l'exercice financier 2013, préparés par l'auditeur indépendant, monsieur René Gauthier, comptable agréé de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉE

**2014-04-81 MOTION DE FÉLICITATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL, LA DIRECTION ET LES EMPLOYÉS POUR LA BONNE GESTION DES BUDGETS DE 2013**

Considérant le très bon résultat de gestion de l'exercice financier 2013 tel que vérifié par la firme de comptables Raymond, Chabot, Grant & Thorthon;

Considérant l'excellent travail effectué par le Conseil et la directrice générale madame Linda Imbeault;

IL EST PROPOSÉ PAR : JEAN-YVES ST-LOUIS

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches remercie tous ceux et celles qui ont contribué à ce résultat en particulier le travail de supervision effectué de la directrice générale.

ADOPTÉE

**Dossier de Émilien Simard** : La directrice générale est priée de faire parvenir une lettre recommandée à monsieur Simard lui donnant dix (10) jours pour se conformer à la réglementation de la municipalité concernant l'amoncellement de sel et sable sur son terrain et d'entreposage d'équipements de sa compagnie d'excavation sinon des procédures seront prises pour l'obliger à régulariser la situation.

**Achat de sacs d'asphalte froid** : La directrice générale est priée de commander une palette de sacs d'asphalte froid pour réparer les trous sur la chaussée.

**Collectes de gros rebuts 2015** : La directrice générale est priée d'informer Groupe Bouffard que les collectes pour les gros rebuts de 2015 se fassent à la fin mai et début octobre et si possible réserver les dates.

**Escalier municipal** : La directrice générale est priée de communiquer avec le service de génie civil de la MRC pour faire faire une inspection visuelle de l'escalier municipal et des recommandations de réparations s'il y a lieu.

**2014-04-82 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Suite à la période régulière de questions du public;

IL EST PROPOSÉ PAR : PÂQUERETTE COULOMBE

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes).

De lever la présente assemblée, il était 20h40.

ADOPTÉE

Secrétaire-trésorière,

Le maire,

Linda Imbeault

André Morin

Je soussigné André Morin, maire, approuve toutes les résolutions contenues au procès-verbal du 28 avril 2014.

\_\_\_\_\_  
André Morin, maire